

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 8

Artikel: Un vieil almanach
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moi un mot d'espoir, s'il te plaît. Si tu voyais comme la campagne est plaisante maintenant, avec ses prés tout verts et ses cerisiers tout blancs de fleurs. La Pindzon a fait le veau hier. C'est une jolie génisse rouge et blanche. Tu auras du plaisir à la voir gambader. Allons ! dis-moi quel jour tu as choisi pour la noce. Ou bien veux-tu que nous nous mettions en ménage à l'essai, pour un mois, par exemple. Je ne puis te dire mieux. Je t'embrasse tendrement.

Ton Albert. »

Hélas ! le pauvre garçon reçut, le lendemain, une lettre lui annonçant froidement que M^e Augustine ne serait jamais M^me Albert.

Mademoiselle Augustine, mademoiselle Augustine ! êtes-vous sûre de ne pas avoir laissé échapper le bonheur ?

V. F.

Un vieux almanach.

Un de nos lecteurs nous communique un petit almanach, imprimé à Lausanne, chez Jean Zimmerli, et datant de 1730. En voici le titre vraiment bizarre :

ALMANACH

*ou calendrier nouveau réformé pour
l'an de grâce
M. DCCXXX*

*Ponctuellement calculé à l'Élevation du Pole : Et pour
le Cercle Méridien de la Très-illustre ville et République
de Berne, de Genève et des Pays Circonvoisins.*

Contenant les Actions plus considérables changements de l'Air, qui doivent arriver cette Année. Et les jours propres pour la Médecine, Chirurgie et Agriculture.

Avec les Foires de Suisse et les principales d'Allemagne, France, Savoie, Bourgogne, Lorraine, Valais et autres pays de l'Europe.

Avec Privilège de LL. EE. de Berne Par JEAN et DAVID AIGROZ, Astrologues.

Se vend, à Lausanne, chez Jean Zimmerli, imprimeur, et à Combremont-le-Petit, par les Auteurs.

Immédiatement après ce titre on lit cette réclame d'un meige de l'époque :

LE PUBLIC SERA AVERTI

Que le Sr Obinger, dit Belle-Rose, Opérateur et Citoien de Lausanne, privilégié de plusieurs Princes de l'Europe, a des remèdes admirables pour le mal, des yeux. Il guérit toute sorte de descente de boyaux et Idrocelle, Cercocelle, Bibonocelle, Hernie, ou relasian, par remèdes ou par opération tant homme que femme, et enfans de quel âge que ce soit, quand même il l'aurait apporté de naissance.

Il fait tomber les glandes sans toucher d'aucun fermet ou fait dissiper les glandes d'une autre manière en quelle partie du corps que ce soit. Il guérit plusieurs autres maladies qui sont pas marqués ci-dessus,

Il vend un remède qui purge le cerveau, soit mal de tête, douleur de dents, bourdonnements d'oreilles, migraines et autres fluctions.

Il ne prend point d'argent pour les opérations qu'il fera de la main, que le Patient ne soit guéri.

On trouvera le dit Opérateur actuellement à Lausanne, à la rue de St-François, proche du Temple où l'on verra son enseigne d'un soleil à la Fenetrière.

A l'Absence du dit Opérateur, l'on trouvera sa femme qui pourra donner des remèdes et rendre raison à toutes personnes.

On verra non sans quelque étonnement sans doute que l'almanach dont nous parlons fut l'œuvre d'un simple astrologue de Combremont-le-Petit. Et cependant il est constaté que Jean Aigroz, à Combremont-le-Petit, obtint de LL. EE. de Berne le privilège d'édition des almanachs, en 1697. Il avait déjà fait précédemment des almanachs pour une veuve Michel-de Bâle.

En 1718, son fils, David Aigroz, obtint le même privilège, à condition que les armes des états de la ville et République de Berne y fussent imprimées.

En 1752, ce droit fut continué au fils du précédent, David-Siméon Aigroz, qui en jouit jusqu'en 1764. A cette date, son frère Louis reprit

ses droits et fut le seul éditeur de l'*Almanach de Berne et Vevey* pendant environ quarante ans. Après sa mort, les priviléges étant abolis, son neveu, Jean-Guillaume Aigroz, continua néanmoins à faire des manuscrits pour le même almanach qui, depuis nombre d'années, était imprimé à Vevey par MM. Lœrtscher. Il composait en outre un petit almanach, dit *Almanach de Lausanne*, qui existe encore, et qui était alors imprimé par M. Blanchard. Le dernier almanach qu'il a composé est celui de 1838.

Ce que l'on entend et ce que l'on voit dans nos trams.

II

C'est dimanche, nos trams sont en liesse. Ils s'en donnent de tous côtés comme de vrais boute-en-train. Tout à coup on les voit s'accumuler à la gare de St-François, semblables à un vol d'hirondelles, puis se disperser bientôt dans toutes les directions.

Que voulez-vous ? c'est dimanche. Tous les environs de la capitale sont en fête ; on danse, on chante et des fanfares se font entendre de tous côtés, à Chailly, à Prilly, à Pully, à Belmont, à Lutry, etc. Et partout « bonne réception aux amateurs. »

D'ailleurs, nous sommes au printemps, et chacun veut en respirer l'air, cet air tempéré, agréable qui ramène une sève vivifiante chez tous, même chez les vieux.

Un air qui ravive, quoi !

Les prés et les terres qui bordent les sentiers sont émaillés de primevères et de violettes ; les oiseaux chantants, qui nous sont revenus, batifolent dans les haies, et leurs jolis refrains remplacent les piailleries des moineaux.

Chacun tient à rapporter à la maison un souvenir du renouveau : une touffe de petites fleurs cueillies avec la terre qui en nourrit le pied, par exemple. La maman cultivera, sur sa fenêtre, avec des soins méticuleux, ce jardin minuscule qui, durant la semaine, rappellera à toute la famille les plaisirs de dimanche dernier, tout en faisant naître, dans l'imagination des enfants tout particulièrement, de charmants projets pour le dimanche suivant.

Nos trams qui nous transportent en quelques minutes hors de la ville facilitent une foule de jolies excursions dans nos campagnes. Sans les trams, il est certainement bien des gens qui, se laissant gagner par une certaine paresse, se contenteraient peut-être d'une promenade à Montbenon ou à Beaulieu, ou peut-être encore d'une longue pose devant une chope de bière.

Aujourd'hui : « Allons, ma femme, prépare-toi. Un peu vite, les moutards, allons prendre le tram ! »

Pour les Lausannois, les trams ont tout un attrait. Chaque jour on peut faire la remarque qu'ils les prennent avec le même empressement, le même plaisir qu'au jour où ils étaient une nouveauté pour notre ville.

« Nous aimons tellement à aller en tram, nous disaient un jour deux dames, que les dimanches de pluie, et faute de promenades plus éloignées, nous faisons trois ou quatre fois le tour de ville. »

Et les enfants ?..... « P'pa, m'ma, donne-moi dix, s'il te plaît. »

— Pourquoi faire mon enfant ?

— Pour faire le tour de ville, p'pa. Oh ! c'est joli !... Ça trace !!

Une demi-heure plus tard, le gosse revient :

— P'pa, encore dix, s'il te plaît !

— Pour le tram ?..... mais, mon cher enfant, tu viens d'en prendre, me semble-t-il ; cela suffit.

— Oh ! oui, mais ça n'est pas bien allé, cette fois ; on était trop cougné !

EH bien, on comprend cet amour de l'enfant pour les courses en tram ; c'est là ce que son âge demande : le mouvement, le bruit, la vie. Il adore les moyens de transport rapides, qui lui font voir beaucoup de choses en peu de temps. Le tour de ville, pour lui, n'est autre qu'un grand carrousel.

Lundi, 9 heures 45 minutes du matin. La grosse cloche de la cathédrale bourdonne dans les airs depuis un quart d'heure. Pourquoi ? C'est ce que je me demande en attendant le tram devant l'ancienne poste. Le voici.... Oh ! là, là ! Il est littéralement bondé, et je n'y entrerai qu'avec peine.

D'où viennent donc tous ces messieurs dimanchés, et qui se distinguent généralement par un superbe embonpoint ? demandai-je à quelqu'un.

— Mais ce sont des députés, me dit-il : tirez votre chapeau !

— C'est juste, dis-je à part moi, ces messieurs vont au Château où se réunit le Grand Conseil. Les représentants du peuple sont dans nos murs ! D'ailleurs, c'est à ne pas s'y tromper, car ils ne parlent entre eux que de motions, d'interpellations, de quorum, de rapports, etc., ne s'interrompant guère sur ces matières que pour se consulter sur le restaurant où l'on dîne le mieux.

Deux ou trois d'entre eux, debout dans le couloir, me paraissaient prendre des allures quelque peu libres. On reconnaissait en eux des hommes fiers d'être « quelque chose », et regardant plus souvent au-dessus d'eux qu'au-dessous. J'étais assis modestement dans un coin à l'extrémité du wagon. Tout à coup, le plus corpulent du groupe, riche propriétaire campagnard, largement chaussé, m'écrase un orteil affecté d'un cor : je vois mille étoiles !... Je vois toute la carte du ciel !

Sapristi ! m'écriai-je d'une voix contenue par la douleur, comme un député pèse dans un tram et que de place il tient ici bas !

Comme bien vous pensez, j'avais une envie démesurée de lui administrer un vigoureux coup de poing dans le dos. Heureusement que je ne me suis pas laissé aller à ce premier mouvement, car il me revint subitement en mémoire certain article de la Constitution vaudoise, portant que la personne d'un député est inviolable.

Hors le cas du flagrant délit, dit cet article, un membre du Grand Conseil ne peut, pour quelque cause que ce soit, être arrêté pendant les sessions, sans la permission de l'assemblée.

A plus forte raison, me dis-je, ne peut-on lui donner un coup de poing dans le dos.

Et cependant, lorsque sa grosse personne m'écrasait l'orteil sous une large semelle, le flagrant délit était patent, me semble-t-il.

Bref, dans le doute, je renvoyai l'exécution de mon projet à la fin de la session.

Je quitte ces messieurs, place St-Laurent, pour attendre le tram qui va suivre et qui sera sans doute moins encombré. J'ai du reste grand besoin de me refaire un peu le pied, victime du Grand Conseil.

Bimm !..... bimm !..... Voici un autre tram, montons.

Je m'y trouve seul avec un huissier du Conseil d'Etat. Il porte sous le bras un portefeuille contenant tout le courrier du matin, adressé à l'autorité cantonale. Ce portefeuille, gonflé à faire sauter la serrure, ne pèse pas moins de cinq ou six kilos. Celui qui le porte garde une attitude sérieuse et digne : il a la conscience de sa charge.